

FORME JURIDIQUE

- Entreprise individuelle EURL SARL, SAS, SASU
 Autres : Indivision

IDENTIFICATION

Nom, Prénom : Date de naissance :/...../.....
Agissant en : Nom propre
 qualité de de la société
Adresse ou siège social :
Adresse de correspondance si différente :
Tél. professionnel : Tél. portable :
Email :
Activité exercée à titre principal:
Activité exercée à titre secondaire:
Siret : Code APE/NAF :

RENSEIGNEMENTS COMPTABLES

Date de création :/...../.....
1^{er} exercice couvert par l'adhésion :
du/...../..... au/...../.....

EXPERT – COMPTABLE *

Cachet du Cabinet :

Expert – Comptable signataire de la déclaration :

**CEGAICO n'est pas habilité à tenir des comptabilités*

MODALITES D'ADHESION

- 1^{ère} adhésion à un OGA
 A déjà été adhérent d'un CGA, mais
 en a démissionné, date :/...../.....
 en a été exclu, date :/...../.....
 Transfert : Nom et adresse de l'ancien CGA :

RENSEIGNEMENTS FISCAUX AU JOUR DE L'ADHESION

Régime d'imposition:

Impôt sur le Revenu : De plein droit Sur Option Date de l'option.....
Impôt sur les sociétés : De plein droit Sur Option Date de l'option.....

Régime Fiscal : Réel Simplifié Régime Micro
Réel Normal : Sur Option De plein droit

Régime de TVA : CA12 Franchise Activité exonérée
CA3 : De plein droit Sur option

ENGAGEMENT DE L'ADHERENT

L'adhésion initiale d'un Membre Adhérent est renouvelable annuellement, par tacite reconduction, sauf démission adressée au Centre.

Je donne mandat au CEGAICO pour télétransmettre à l'Administration Fiscale par voie électronique, mes données financières et comptables, ainsi que tous documents annexes les accompagnants.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance et accepté les obligations des Adhérents figurant sur les 4 pages du présent bulletin d'adhésion.

Fait àle

signature (précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

OBLIGATIONS LIEES A L'ADHESION

Respect des obligations du membre bénéficiaire :

L'Adhérent s'engage à respecter :

- les obligations imposées par la législation en vigueur,
- les dispositions statutaires du Centre et son règlement intérieur, consultables sur notre site internet www.cegaico.fr à la rubrique votre cga.

En matière de télétransmission :

Lorsque le Membre Adhérent souhaite avoir recours à son organisme agréé pour l'accomplissement des formalités de télétransmission incombant au Centre de gestion, il lui appartient de fournir à son organisme les imprimés complétés et signés, 1 mois au moins avant la date limite de dépôt du document concerné.

Devoir d'informations :

L'Adhérent s'engage à informer CEGAICO de tout événement de nature à entraîner une quelconque modification intervenant dans sa situation, notamment les changements de cabinet comptable, d'adresse, d'activité, de date de clôture, de forme juridique, ainsi que la transmission au conjoint, à un successible ou à toute autre personne.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTES

Si vous rencontrez des difficultés de paiement de vos impôts, nous vous invitons à contacter le service des Impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, le CEGAICO peut vous informer sur les dispositifs d'aides aux entreprises en difficulté, des démarches de mise en conformité à effectuer ou à entreprendre auprès du service des impôts gestionnaire, l'orientation vers des instances d'aides aux entreprises en difficultés (Commission des chefs de service financiers [CCSF], Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises [CODEFI], Médiation du crédit, etc.), des solutions susceptibles de s'offrir à vous, ou l'éventuelle plus-value du recours à un conseil.

Vous pouvez également consulter l'adresse internet suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>

Paraphe

MODALITES D'INFORMATION DE LA CLIENTELE

Depuis la publication du décret 2016-1356 du 11 octobre 2016, votre clientèle doit être informée de votre qualité d'adhérent au CEGAICO et des conséquences en ce qui concerne l'acceptation des règlements par chèque ou par carte bancaire.

Vos obligations sont désormais les suivantes :

1° L'apposition, dans les locaux destinés à recevoir votre clientèle, d'un document mentionnant le nom du centre de gestion agréé auquel vous adhérez : le Centre de Gestion Agréé Interprofessionnel de Côte d'Or.

Celui-ci doit être placé de manière à pouvoir être lu sans difficulté par votre clientèle.

2° En fonction du ou des modes de règlement que vous proposez, la reproduction dans la correspondance et sur les documents professionnels adressés ou remis à vos clients, du texte suivant :

- Vous acceptez les paiements par chèque uniquement : « Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'administration fiscale ».
- Vous acceptez les paiements par carte bancaire uniquement : « Acceptant le règlement des sommes dues par carte bancaire en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'administration fiscale. »
- Vous acceptez les paiements par chèque et par carte bancaire : « Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, ou par carte bancaire en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'administration fiscale. »

Vous trouverez ci-dessous un modèle d'affichette.

Paraphe

----- ✂ -----

Membre du CEGAICO,

**Centre de gestion agréé par l'administration fiscale
sous le n° 5 77 du 23/03/77**

**ACCEPTANT A CE TITRE LE REGLEMENT DES SOMMES
DUES PAR CHEQUES LIBELLES A SON NOM.**

Membre du CEGAICO,

Centre de gestion agréé par l'administration fiscale
sous le n° 5 77 du 23/03/77

**ACCEPTANT A CE TITRE LE REGLEMENT DES SOMMES
DUES PAR CARTE BANCAIRE.**

Parc des Grands Crus – 60 D Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENOVE – Tél : 03.80.67.19.22 – Fax : 03.80.66.28.63 – Email : cegaico@cegaico.fr Site : www.cegaico.fr

Agrément de la DRI du 23 Mars 1977 – N°5-77 – Renouvelé le 23 mars 2019 – Numéro d'identification : 1.01.210 – Siret : 377 490 081 000 25



Membre du CEGAICO,

Centre de gestion agréé par l'administration fiscale
sous le n° 5 77 du 23/03/77

**ACCEPTANT A CE TITRE LE REGLEMENT DES SOMMES
DUES PAR CHEQUES LIBELLES A SON NOM OU PAR
CARTE BANCAIRE.**

Parc des Grands Crus – 60 D Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENOVE – Tél : 03.80.67.19.22 – Fax : 03.80.66.28.63 – Email : cegaico@cegaico.fr Site : www.cegaico.fr

Agrément de la DRI du 23 Mars 1977 – N°5-77 – Renouvelé le 23 mars 2019 – Numéro d'identification : 1.01.210 – Siret : 377 490 081 000 25